

## ◀ Orientation Post-Bac ▶

# LE TRI SOCIAL DANS LA PRÉCIPITATION

La loi Vidal réformant l'orientation post-bac n'est pas encore votée. Pourtant, dans les lycées et dans les universités, il est exigé des personnels qu'ils la mettent en œuvre dans l'urgence.

Dans les universités, en quelques jours, les équipes de chaque formation de Licence doivent "obligatoirement" indiquer une capacité maximale d'accueil pour la première année... alors qu'aucune obligation ne peut exister tant que la loi n'est pas adoptée. Les universités doivent également communiquer les "attendus" pour l'entrée dans chacune des Licences avant la fin du mois de novembre, pour renseigner la nouvelle plate-forme Parcoursup d'ici à la mi-décembre.

Dans les lycées, le Plan étudiants est déjà présenté dans les conseils pédagogiques et les conseils d'administration et un-e deuxième professeur-e principal-e "doit" être désigné-e dès le mois de décembre. Sans aucune formation ni compensation, les professeur-e-s principaux et

principales des Terminales ont désormais en charge tout un travail supplémentaire d'orientation et d'évaluation des vœux des élèves. Cela crée une augmentation considérable de leur charge de travail. Les enseignant-e-s auront de fait un rôle décisionnel dans l'orientation des élèves. Cela change profondément la nature du métier, sans aucune concertation de la profession ni des organisations syndicales.

**Ainsi, dans les lycées et dans les universités, les personnels sont sommés sans délai de devenir des auxiliaires du tri des élèves. La fédération SUD éducation revendique le retrait du « Plan étudiants » et s'oppose à toute sélection à l'entrée à l'université. SUD éducation dénonce la précipitation dans laquelle agit le gouvernement pour passer en force et appelle les personnels à la résistance.**